



Cher(e-s) Concurrent(e-s) et Pilote(s),  
Cher(e-s) Amis,

Les Coupes de France NATIONALE et NATIONALE SENIOR se dérouleront les 19, 20 et 21 avril prochains sur la piste de Valence et nous sommes très heureux de vous compter parmi ses participants.

Vous trouverez ci-joint les renseignements nécessaires au bon déroulement de cette épreuve.

### **Licence pilote**

Ces Coupes de France seront ouvertes à tout pilote détenteur :

- de la licence Nationale Concurrent Conducteur Karting « NCKK » en cours de validité pour 2013.
- d'une licence Internationale B ou C de karting Pilote Concurrent Conducteur en cours de validité pour 2013.

### **Licence tuteur**

Pour les pilotes mineurs, ils devront se présenter au contrôle administratif accompagnés du détenteur de la licence tuteur. Si le tuteur n'est pas présent lors de l'épreuve, ce dernier devra remplir une délégation de pouvoir (formulaire à demander auprès du TKC) et le pilote devra la remettre lors du contrôle administratif.

### **Laissez-passer mécanicien parc fermé**

Nous attirons votre attention sur le fait que le mécanicien « parc fermé » doit être titulaire, au minimum d'une licence « personnel satellite » en cours de validité et ce qu'il soit de nationalité française ou étrangère.

### **Ouverture du paddock et contrôle administratif**

Le circuit sera fermé aux karts de compétition, pendant la semaine qui précède l'épreuve à partir du dimanche soir.

Le jeudi sera réservé aux entraînements libres, sous la responsabilité de l'organisateur, moyennant un droit de piste de 25€ pour la ½ journée et de 35€ pour la journée, à régler sur place auprès de l'organisateur.

Le paddock sera ouvert officiellement à partir du jeudi 7h00.

Toutefois, vous pourrez vous installer à partir du mercredi 14h00, mais il n'y aura pas de gardiennage pour la nuit du mercredi au jeudi.

**Vous trouverez ci-joint le formulaire de réservation de votre emplacement dans le paddock. Vous devez le compléter et l'envoyer obligatoirement au n° de fax ou à l'adresse email qui figurent sur ce formulaire.**





Le contrôle administratif sera ouvert à partir du jeudi 14h00.  
Nous vous remercions de bien vouloir vous rendre au contrôle administratif (motor-home FFSA) muni de votre transpondeur, votre licence, de celle du mécanicien « parc fermé » et du TUTEUR, si le pilote est mineur.



### **Horaires**

Vous trouverez en annexe les horaires pour l'épreuve.  
Nous vous remercions de bien vouloir être attentifs à ces horaires. Ils sont impératifs. Nous vous demandons également de respecter les horaires d'achat des bons de pneumatiques.



### **Pneumatiques**

**Chaque pilote présent se verra offrir un train de pneumatique pour la course (2 avants et 2 arrières). Deux pneus slick (1 avant et 1 arrière seront à acheter sur place.**



Nous vous rappelons que les pneumatiques utilisés seront les suivants :  
DUNLOP de type SL3  
Un pneu avant : 39.59€ TTC  
Un pneu arrière : 47.37€ TTC



Les pneumatiques de course devront être achetés sur place, auprès du fabricant. Vous pourrez acheter sur place vos pneumatiques d'essais auprès du représentant de la société ORECA par chèque, carte bancaire ou en espèce, pendant les tranches horaires suivantes :



Jeudi de 14h00 à 19h00 au camion DUNLOP  
Vendredi de 8h00 à 9h00 au camion DUNLOP

### **Technique**

#### Enregistrement du matériel

Le formulaire d'enregistrement du matériel, renseigné par le concurrent et signé, sera remis au délégué technique lors du briefing : tout formulaire incomplet sera refusé. Les contrôles de conformité du matériel et de l'équipement vestimentaire seront effectués tout au long de la manifestation. L'accès de la piste sera interdit à tout concurrent contrôlé non conforme.



#### Pneumatiques

**Pour la première séance des essais officiels du vendredi, les pneumatiques sont libres, dans le respect de la réglementation de la catégorie.**



#### Carburant

**Le carburant devra obligatoirement être de l'essence sans plomb 98 achetée dans la station-service désignée par l'ASK organisatrice :**



#### **RELAIS PONT DE L'ISERE RN 7**

PONT DE L'ISERE - RN7  
42 Avenue du 45<sup>e</sup> parallèle  
26600 - PONT D ISERE  
Tél.: 0475846534



**Paiement uniquement carte de crédit ou carte Total GR**





Seules les huiles figurant dans la liste des lubrifiants agréés par la CIK/FIA seront autorisées (art. 10.7 du RTN).

Des contrôles seront effectués à partir d'un outil de contrôle agréé par la FFSA.

Des substitutions d'essence pourront être effectuées. Chaque pilote devra prévoir un bidon d'huile fermé et cacheté en cas de substitution d'essence.



### Internet

Pour suivre l'actualité du Karting dans son intégralité, retrouvez les classements, analyses, photos et résultats sur le site [www.ffsa.org](http://www.ffsa.org).



La FFSA a lancé en 2008 la WEB TV FFSA ([www.ffsa.tv](http://www.ffsa.tv)). Facile d'accès et gratuite, cette Web TV vous permettra en un clic d'accéder à l'ensemble des images du sport auto et surtout des Championnat de France Karting. Retrouvez nous sur [ffsa.tv](http://ffsa.tv) ! Vous pourrez également suivre en direct les courses, au tour par tour, sur le site [www.ffsa-karting.org](http://www.ffsa-karting.org), sur le site [www.kartingvalence.com](http://www.kartingvalence.com), l'A.S.K. Valence possédant son propre live, et sur le site [www.savoiechronos.com](http://www.savoiechronos.com). Vous trouverez les différents renseignements spécifiques de la piste sur le site : [www.kartingvalence.com](http://www.kartingvalence.com)



### Chronométrage

Nous vous rappelons que les pilotes peuvent être propriétaires de leur transpondeur. Dans le cas contraire, vous pouvez vous en procurer sur place au magasin du circuit ou en VPC sur [actionkarting.fr](http://actionkarting.fr) au prix de 269 € ttc complet avec chargeur et support.

Pour les pilotes qui ne possèdent pas de transpondeur, vous aurez la possibilité de le louer sur place au prix de 30€ TTC contre une caution de 350€.

D'autre part, veillez à ce que vos transpondeurs soient chargés afin d'éviter tout problème de chronométrage. Vous êtes responsable de la charge de votre transpondeur.

Pour contrôler la charge du transpondeur, vérifiez que la diode verte sur le transpondeur clignote bien plusieurs fois de suite.

Nous vous demandons de bien vouloir prévoir la mise en conformité du positionnement du transpondeur, voir réglementation karting 2013, page 164. Le transpondeur devra être opérationnel et sur le kart à partir de la première séance d'essais libres du vendredi.

### Identification

Nous vous demandons que votre nom et le drapeau de votre nationalité soient apposés sur les carrosseries latérales. La hauteur minimum de la reproduction du drapeau et des lettres constituant le nom sera de 3 cm, voir réglementation karting 2013, page 128.

Par ailleurs, afin de faciliter la reconnaissance visuelle des catégories, nous vous fournirons des plaques de numéro de couleurs. Ces plaques numéro ne devront en aucun cas être modifiées. Les plaques numéro seront à retirer au motor-home FFSA, lors du contrôle administratif.





### **Aire de stationnement**

Une aire de stationnement pour les caravanes et les camping-cars est mise à votre disposition (électricité, douches et toilettes) sur la piste de location. Bien faire connaître vos besoins en même temps que la réservation de paddock.  
Prix : 15€ par nuit et par emplacement.



### **Billetterie**

Nous vous informons qu'une billetterie sera mise en place pour cette épreuve.  
Prix de l'entrée : 10€

Chaque pilote pourra disposer de 3 laissez-passer pour ses accompagnateurs, les laissez-passer supplémentaires seront vendus 10€



### **Stands**

Pas de location.

### **Paddock**

Nous vous rappelons qu'il est interdit de circuler dans le paddock avec un véhicule motorisé. Ne seront autorisés que les véhicules utilisés par l'organisateur. Vous devez être muni d'un extincteur **de 6kg à poudre polyvalente ABC (un extincteur par pilote)** prévu pour éteindre les feux d'hydrocarbure. Il devra être vérifié et estampillé.

**Vous devrez présenter votre extincteur pour accéder au paddock.**

Une fois installé dans le paddock, l'extincteur devra être placé sous le auvent de la structure, visible et accessible. Nous vous rappelons que par arrêté préfectoral il est absolument interdit de créer des points chauds, de cuisiner, d'utiliser des fours de tout type même micro-ondes, de fumer et **de stationner des camping-cars dans l'enceinte du paddock.** Nous vous rappelons que la nuit, le paddock est fermé et qu'aucune personne ne doit rester dans celui-ci.

### **Environnement**

Vous devrez **obligatoirement** protéger le sol des structures par une bâche étanche.

Les pneumatiques usagés devront être rapportés au camion du fabricant. Aucun déchet, ni aucun pneumatique ne doit être abandonné ou jeté sur le site. **Une caution de 100€ vous sera demandée pour la propreté de votre emplacement, elle vous sera rendue lors de votre départ, après un état des lieux de la propreté de votre emplacement.**

### **Motor-home FFSA**

Vous y trouverez en permanence les feuilles de classements de l'ensemble des catégories, la diffusion « Live » sur écran de tous les essais et courses.

Le MOTOR-HOME FFSA permettra à tous, concurrents, pilotes et partenaires, de se retrouver dans un cadre confortable et valorisant.

### **Présentation Kart, Mécaniciens et Pilotes**

Un effort extrêmement important a été fait pour que les Championnats et Coupes FFSA donnent une parfaite image du karting dans les médias. En conséquence, nous demandons à l'ensemble des teams de bien vouloir veiller à ce que les pilotes ET les mécaniciens apportent un soin tout particulier à leurs tenues vestimentaires qui devront être, idéalement, en rapport avec les couleurs du kart. Les karts devront également être, en toute circonstance, en parfait état de propreté et de présentation. La FFSA se réserve le droit de refuser l'accès au circuit des teams, pilotes ou mécanos qui ne respecteraient pas cette règle.





N'oubliez jamais que votre tenue générale et votre comportement, tant sur les pistes qu'à l'extérieur, doivent être exemplaires afin que l'image du karting ne soit pas dévalorisée.

Tout manquement à cette règle autorisera, sans contrepartie aucune, la FFSA à exclure immédiatement les pilotes et/ou les concurrents concernés par ce non respect des valeurs essentielles.



Dans l'attente de vous accueillir avec un immense plaisir sur la piste de Valence, nous vous transmettons, Cher(e-s) Concurrent(e-s) et Cher(e-s) Ami(e-s), nos meilleures salutations.



## TEAM KARTING COMPETITION



